

## *Le passé capricieux du Seyon*

### Réflexions.

Messire le Seyon, serpent se déroulant en originaux méandres du Val-de-Ruz au lac, semble aujourd'hui, depuis que nous lui avons tordu le cou pour l'enserrer dans un collier de pierre, se désintéresser du sort de notre capitale autant qu'elle paraît se désintéresser du sien.

L'air dégoûté qu'il prend en sortant de sa Trouée pour se jeter dans sa grande vasque aux changeantes couleurs incite le passant à se demander s'il mérite le mépris que nous lui vouons, s'il a réellement joué de si pendables tours aux Neuchâtelois du bon vieux temps.

Pourquoi le Seyon, qui jadis participait à notre vie, auquel nous demandions de nous tenir lieu de ravin fortifié, qui lavait notre linge, duquel nous obtenions de faire tourner les moulins, duquel nous exigeons de l'eau potable, auquel nous proposons d'emporter des égouts répugnants et les déchets de nos boucheries, pourquoi le Seyon coule-t-il aujourd'hui, disgracié, relégué dans une gaine de forçat, dissimulé pour toujours à nos regards de citadins ? Serait-ce parce que, réduit par de chaudes sécheresses au fil d'une fontaine, il peut par fortes crues égaler le débit du Rhône à sa sortie de Suisse ?

Un géographe urbain, M. Raoul Blanchard, — et il n'est point le seul à avoir approfondi le sujet, — avait étudié, en France, les rapports naturels, historiques, économiques, industriels ou même nuisibles se nouant entre villes et rivières. Chez nous, le Seyon a fait couler pas mal d'encre. Tribolet imagine, dans sa *Description de la Juridiction de Neuchâtel*, un Seyon abritant une flottille d'embarcations de pêcheurs. Il suppose le lac s'avançant jusqu'aux Bercles en un golfe que le Seyon combla plus tard. Chambrier, dans la *Mairie*, parle de boucles fixées au pont des Boutiques, Croix-du-Marché, destinées à amarrer les bateaux d'un port primitif.

A vrai dire, pour étudier ce lointain passé, ce n'est point seulement aux historiens qu'il faut recourir, c'est aux géographes. Ils ne se sont pas bornés à des hypothèses. Avant de nous arrêter au rôle utile ou bourru que joua le Seyon parmi les Neuchâtelois, posons-nous d'abord quelques questions.

### Préhistoire.

Le vallon du Seyon fit l'objet de savantes études. On connaît les travaux de MM. Schardt, Hartmann, Samuel de Perrot et René Jaun, l'un de nos professeurs à l'École de commerce. Ce dernier est l'auteur d'un travail encore inédit et

remarquable sur la géographie urbaine de Neuchâtel, contenant entre autres d'intéressantes données sur le Seyon préglaciaire.

Avant la dernière glaciation, celle de Würm, le Seyon qui plus tard devait enserrer, comme d'un geste affectueux, la falaise du château avait un cours direct. A la sortie actuelle des gorges, au lieu de couler vers l'est, comme aujourd'hui, il descendait au lac, prolongeant sa cluse à travers le crétacique, notre calcaire jaune. Il recevait à droite les eaux du vallon des Péreuses au Suchiez, aux Carrels, et à gauche un ruisseau minuscule. Il avait reculé la ligne des crêts hauteriviens qui dessinent la courbe de la cuvette du Vauseyon. Mais le glacier du Rhône, dont on retrouve la moraine au Gibet, devait combler de ses dépôts toute cette région. Au moment du retrait du glacier, le Seyon, qui n'avait encore été baptisé « le Seyon » par personne, trouvant son lit obstrué, au lieu de le débayer, se coula vers l'est. Son ancien lit est encore visible aujourd'hui à Maillefer et Grise-Pierre.

L'embouchure préglaciaire du Seyon n'est plus repérable. Le lac a trop remanié la rive. Un vague plateau sous-lacustre dans la région du bain des hommes, au quai Suchard, serait-il le reste de l'ancien delta écrasé par le glacier ? Suffit que le Seyon court dès lors vers l'est, tourbillonnant dans une cuvette qu'il agrandit, érodant le crêt du château, sans château, se frayant un chemin jusqu'au lac, de dix mètres plus élevé qu'aujourd'hui, et qui le rejoignait en l'aidant à élargir au Tertre sa cluse terminale.

Puis commença l'érosion lente du nouveau torrent, appauvri par la Serrière. En creusant sa combe de quarante mètres, il créait petit à petit la falaise imposante d'une colline prédestinée avec les siècles à être fortifiée. Plus tard, le Seyon, utile non seulement au point de vue stratégique, procurait par la formation progressive de son delta en patte d'oie des terrains où l'on allait construire.

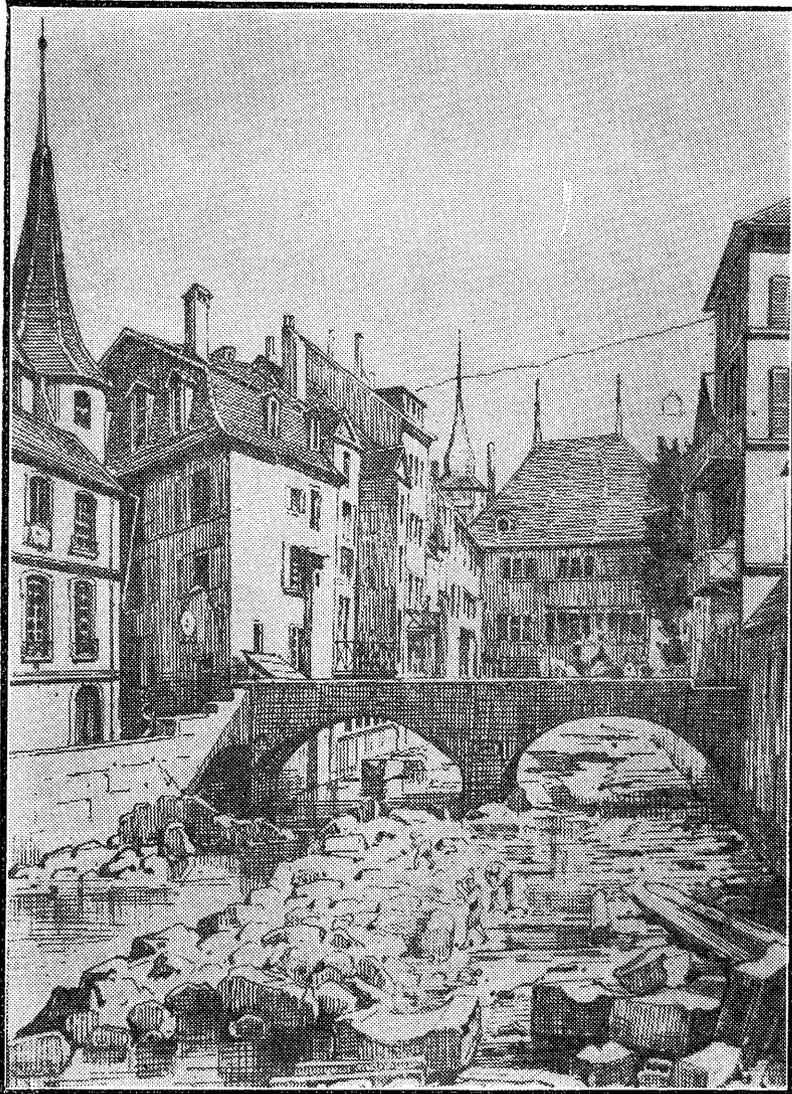
S. de Chambrier, DuBois de Montperreux, G. de Tribolet, A. Roulet, Quartier-la-Tente, prétendent qu'aux premiers temps de l'époque historique, burgonde, le lac formait un golfe baignant encore les falaises dominées par la tour de Diesse. En pareil cas, les apports du Seyon eussent été, depuis, considérables. M. René Jaun, dans son travail, repousse cette hypothèse. Selon lui, l'accroissement naturel du delta serait au contraire relativement minime depuis l'époque romaine. Son argumentation se fonde sur les exhaussements du lac après la période lacustre, crues progressives qui refoulèrent de lourds matériaux en cône de déjections que le torrent, à lui seul, eût été incapable d'alluvionner. M. Jaun illustre sa démonstration de recherches géographiques, scientifiques et historiques.

Le delta du Seyon se serait formé après la quatrième glaciation, des matériaux et déblais des gorges et de la combe hauterivienne Vauseyon-Ecluse. Un curieux plan cadastral de 1776 permet d'établir les limites de l'alluvionnement postglaciaire et de l'historique. Il serait difficile de suivre ici les progrès des alluvions historiques auxquelles aida beaucoup, pour les derniers siècles, la main de l'homme.

### Le Seyon « économique ».

Il est malaisé de convenir que ce torrent, sauteur et fantasque, les trois quarts du temps à l'étiage, ait pu devenir le bienfaiteur d'une ville naissante.

C'est lui qui, en approfondissant sa combe, provoquait la formation des sources indépendantes de l'Ecluse, si importantes pour l'alimentation urbaine jusqu'en 1833. C'est lui qui, en face du large, aménageait par lagunes et flèches alluvionnaires



*Ancien lit du Seyon. Pont de la Poste.*

Au second plan, hôtel de ville à cheval sur la rivière. A gauche Cercle national et hôtel du Soleil.  
A droite, en retrait, la poste (magasin de chaussures Löw actuel).

divers lieux d'abordage. C'est lui qui, agent de force motrice, dès sa sortie des gorges, fit mouvoir trois moulins au Vauseyon et celui de la ville au tournant de l'Ecluse, à l'emplacement des bains actuels.

Un autre apport économique du Seyon est l'alimentation de la ville, dès 1833, par captation au milieu des gorges, puis, dès 1866, par captation à Valangin. A-t-on oublié ces services que rendait le Seyon avant l'Areuse qui le supplanta en 1888 ?

Peu à peu le torrent perd son rôle défensif. L'habitant accapare ses alluvions

pour y installer ses maisons. Il rétrécit son lit par des constructions, des ponts trop bas et un hôtel de ville qui l'étrangle. Pour comble, on fait d'une rivière qui donne naissance à une cité, l'égout nauséabond de cette cité. Dès lors, c'est contre le Seyon même qu'il va falloir lutter. On l'étouffe méthodiquement; comment lui reprocherait-on plus tard de déborder?

### Sensationnelle inondation.

L'année 1579 est demeurée célèbre par ses inondations. Des pluies torrentielles étaient tombées. Le lac de Biemme s'enflait à tel point que Nidau fut submergé et tout le vignoble de Douanne envahi.

Le jeudi 8 octobre, au milieu d'un violent orage strié d'éclairs, le Seyon s'abattit en déluge sur Neuchâtel. Grossi du ruisseau de Boudevilliers, il emporta d'abord les moulins de Valangin avec leur rouage, les bois des maisons voisines, le pont tout proche et des arbres déracinés. Le tourbillon charriait tant de matériaux qu'à la sortie des gorges il se formait, au-dessus du pont du Vauseyon, une écluse de débris qui, cédant, emportait le pont. La rafale culbutait le moulin du Vauseyon et se précipitait en trombe sur la ville. Il était 11 heures du matin.

Arrivées au « râteau », rue du Râteau, grille ou porte fortifiée fermant le cours du Seyon, les eaux l'abattent. Il se forme une nouvelle écluse qui cède. L'impétueux courant arrache de ses assises le pont des Petites-Bougeries, deux maisons et le four banal. Cette formidable trombe d'eau et de matériaux reforme un troisième barrage au pont des Boutiques. De chaque côté, des flots tumultueux s'échappent, inondant, après la rue des Moulins et le bas quartier des Chavannes, toute la ville basse.

Le barrage momentané du pont des Boutiques lâche prise, laissant libre cours au torrent déchaîné qui se précipite sur l'ancien hôtel de ville. Il en enlève la tour. La femme du tailleur Jean Caille est écrasée sous les ruines de cette tour d'où disparaissent le trésor et les chartes.

Trente maisons renversées. L'eau poursuivait les fuyards cherchant asile sur le toit des maisons ou dans les rues hautes. C'était un sauvé-qui-peut général. Des toits, l'on tendait aux gaillards nageant et barbotant dans le limon des cordes qui devaient les tirer de là. Vingt personnes furent noyées avec cent vingt vaches et chevaux. L'eau sentait le vin, dit-on, car des tonneaux mal bouchés s'étaient vidés dans les caves submergées.

Des chars de foin, de bois et de fumier glissèrent vers le lac, à la dérive. Coffres, linge, paniers et objets multiples furent emportés par les flots. Comme Gribouille, pour ne point se mouiller, une sérieuse cohorte de bétail et de truies encombrées de gorets s'élança dans le lac en une symphonie qui eût été de précieuse inspiration au compositeur Honegger. Au large flottaient des débris, des ustensiles de tout genre et des meubles que l'on retrouvait plus tard, chassés par la vague dans la baie de Saint-Blaise ! Ce petit exercice avait duré trois heures.

Ces faits furent racontés par des contemporains de l'événement, dont le pasteur Chaillet. Quartier-la-Tente, dans le *Canton de Neuchâtel*, reprit le texte d'un manuscrit Chambrier. Le *Musée neuchâtelois* publia, en 1901, une autre version tirée des archives Merveilleux. Ce papier est intéressant, car il relate les secours que la Ville reçut de toutes parts. Madame de Longueville donna 300 écus ; Messieurs de Berne, 200 écus ; de Fribourg, 50 écus ; de Soleure, 30 écus d'or ; Messieurs



*Le Seyon vu des Bercles et le pont des Petites-Bougeries.*

(Album Nicolet.)

de Genève, 100 écus ; Payerne, 60 écus ; Biemme, 20 écus ; le Landeron, 30 écus ; la Neuveville, 10 mille tuiles, 16 bosses de chaux avec des carrons ; Yverdon, 19 sacs de froment ; Cudrefin, 5 muids de froment.

Comme le four était détruit, Auvernier donna 16 pains, Saint-Blaise 43, Anet 134, Champion 15, Cressier 150, Monsmier 40. Orbe envoya cinq quintaux de fer ; Corcelles-Cormondèche 80 pains.

En fait, un accident avait considérablement aggravé le désastre de 1579 : la fermeture intempestive du fameux « râteau » qui fut démoli peu après.

### Les ponts.

La rivière passait, en ville, sous quatre ponts, plus tard sous cinq ponts et une passerelle de bois à la hauteur de la poste actuelle à l'Ecluse. Le pont du centre était celui des Boucheries. Il franchissait le torrent sous la quadruple « Voûte » de l'hôtel de ville. Les boucheries étaient établies sous la voûte de l'édifice, de chaque côté, laissant entre elles un passage pour piétons. En 1580, l'on reconstruisit l'hôtel de ville et sa tour démolie par l'inondation de l'année précédente. Nos autorités s'y réunirent jusqu'en 1786, date de l'érection de l'hôtel de ville actuel. Plus tard, les écoles y furent installées et l'on ne procéda à sa démolition qu'en 1864, vingt et un ans seulement après que le Seyon eût été détourné (1843). De l'édifice, il

ne reste au musée que deux pierres sculptées : la clé de voûte de la tourelle et un dessus de porte aux initiales entrelacées IHSMA (Jésus-Maria), qui provenait du bâtiment primitif édifié avant la Réformation.

En amont de ce pont central recouvert par l'hôtel de ville, le pont des Boutiques, bordé d'échoppes, traversait le torrent à la Croix-du-Marché.

En amont, encore un pont, dit des Petites-Boucheries, cité plus haut, reliait le bas des Chavannes à la rue des Moulins. Une lithographie de l'album Nicolet, édité en 1842, représente une vue près des Bercles d'après Welter. On y voit le pont couvert des Petites-Boucheries.

En aval du pont central, c'est-à-dire non loin du lac, se trouvait le pont de la Poste, encore en bois lors de l'inondation de 1579 et reliant la rue de Flandres à la Treille. A la hauteur de la statue Purry, le pont Neuf relia plus tard la Promenade aux Epancheurs, à proximité de l'embouchure du Seyon et du môle.

### Le Gor.

Qu'était-ce donc que le Gor, appelé aussi le « Gouffre » ? C'était une cascade écumeuse et bruyante d'une trentaine de pieds que faisait le Seyon à la hauteur de la poste, à l'Ecluse. Le « Gorre » était aussi le nom de la vigne bordant primitivement, à l'extérieur, le coude du torrent (Salles de lecture et garage Patthey). Le mot « Gorre » viendrait de Gord, Gort, Gors ou Gorz, pêcherie, d'après Ducange, ou lieu resserré dans le lit d'une rivière, d'après Bescherelle. C'est de cette écluse que ce quartier tire son nom.

Cette chute artificielle avait pour but non seulement de procurer la force motrice nécessaire au moulin de la ville déjà mentionné, mais surtout de réduire la pente trop inclinée du lit du torrent dans sa traversée de la cité. C'est en amont du Gor que se trouva plus tard, sur rive gauche, la lithographie Gagnebin, reliée par une passerelle de bois à la berge voisine où se dressait le « tirage » des mousquetaires, d'où l'on s'exerçait sur une ciblerie postée au Prébarreau.

A part quelques maisons isolées, le vallon était verdoyant et champêtre, offrant un coup d'œil pittoresque. Au XVII<sup>me</sup> siècle, les vergers de la combe appartinrent à Ludovic Chambrier et au trésorier Montmollin. Un pré Rougemont séparait le « tirage » de la falaise du château. M. Barbaz possédait celui du réservoir des sources de l'Ecluse. Cette solitude n'était troublée que par de rares pêcheurs, le caquet des lavandières ou le chant des merles et des bergeronnettes. Les canards barbotaient dans des eaux moussues.

Le passant put voir plus tard dans ces prés des soldats en veste verte et casquette plate à bord de velours noir marchant « à la prussienne » sous la surveillance d'un caporal. C'étaient les recrues du bataillon des tirailleurs de la garde s'apprêtant à partir pour Berlin.

Les vignes jalonnées de cabinets et de bicoques servaient d'écran au nord. Au couchant, l'horizon était fermé par la crête du Petit-Pontarlier et les maisons qui s'y trouvaient perchées. En hiver, la cascade se figeait. D'immenses stalactites de glace brillaient au soleil du matin et rendaient plus sauvages ces lieux déserts.

### Récidive.

On ne se doutait point que le Gor pût devenir dangereux en s'effondrant. Le 14 septembre 1750, des pluies diluviennes, au cours d'un orage effroyable, s'étant abattues sur le Val-de-Ruz, le Seyon entre, vers quatre heures du soir,



*Le Gor ou Gouffre, à l'Ecluse, vers 1814.*  
(D'après une aquarelle de J.-J. Meier, propriété privée.)

dans une verte colère. Il emporte les ponts de Valangin, rompt digues et barrages, entraîne moulins, murs, vignes, vergers, bois sciés, et tout ce qui se trouve sur ses rives. En moins de trente minutes, il met sous l'eau la rue des Moulins, la Grand'Rue, tout le quartier de l'Hôpital et les Halles.

Dans les fortes crues, l'on avait coutume, pour dégorger son lit, d'ouvrir un barrage au haut de la rue des Moulins qui servait de canal pour le trop-plein ! Cette année-là, l'eau atteint le premier étage de la rue des Moulins. Un grave accident s'était ensuite produit ; le palier du Gor avait cédé et l'élan décuplé du torrent ravageait ponts et chaussées, emportant tout dans sa course furibonde.

Rue des Moulins, l'on naviguait en bateau pour sauver les gens par les fenêtres de premiers étages lézardés de ravines. On descendait dans les bateaux par des échelles. Les flots jaunes et boueux dépassaient la hauteur des goulots de la fontaine de la Grand'Rue. Les canalisations des fontaines alimentées par les sources de l'Ecluse, canalisations qui passaient dans le lit du Seyon, furent brisées. Plus d'eau potable !

Les villages voisins vinrent aider à déblayer, à reconstruire, envoyèrent des ouvriers, des chars et des matériaux. Pour indiquer l'heure du travail, on sonnait la cloche du Conseil que l'on appela la Breloque. Peu après, les 16 et 18 sep-

tembre, puis le 3 novembre, de nouvelles inondations démolissaient les ouvrages de secours, décidant enfin les autorités à chercher un remède. On fit venir un ingénieur vaudois, J.-G. de Rovéréaz.

### Projets divers.

Différents plans de détournement du Seyon furent dès lors étudiés. Trois projets de correction se présentèrent à l'esprit. Le projet officiel, de Rovéréaz, de 1756, était en compétition avec celui, d'allure pamphlétaire, d'Henri Pury. Une troisième solution fut proposée par J.-F. de Montmollin sur un ton plus tranquille.

La première idée Rovéréaz que des terrains morainiques lui firent abandonner avait été de prolonger en droite ligne le cours du torrent par la combe Maillefer. Sa seconde idée offrait l'alternative d'ouvrir une formidable tranchée à ciel ouvert, soit du Pré Guyenet pour aboutir au milieu de la baie de l'Évole, soit du Prébarreau, pour aboutir en raccourci au même endroit. Dans les deux cas, la route de France, faubourg du Château, eût franchi la tranchée sur un pont. On adopta d'abord ce dernier plan. Les travaux furent commencés au Prébarreau.

Puis, dans l'hésitation, l'on arrêta tout pour adopter finalement un troisième projet Rovéréaz. C'était un pis-aller prévoyant le maintien du Seyon en ville avec rétablissement de la fameuse digue du Gor, renforcée en arc, le côté convexe tourné vers l'amont. On curerait le Seyon lorsque ce serait nécessaire.

Par la même occasion, l'on jetterait le Seyon dans le Bassin, place d'Armes, pour assainir ce marécage de parfums suaves et à concerts de grenouilles.

Un plan de J.-J. Berthoud donne, en 1769, le tracé du Seyon par le Bassin. Ce curieux tracé, coudé en aval du pont de la Poste, exista moins de vingt ans. En effet, un plan cadastral Colin, établi en 1776, signalé par M. René Jaun dans le *Musée neuchâtelois*, en 1927, n'indique déjà plus cette correction.

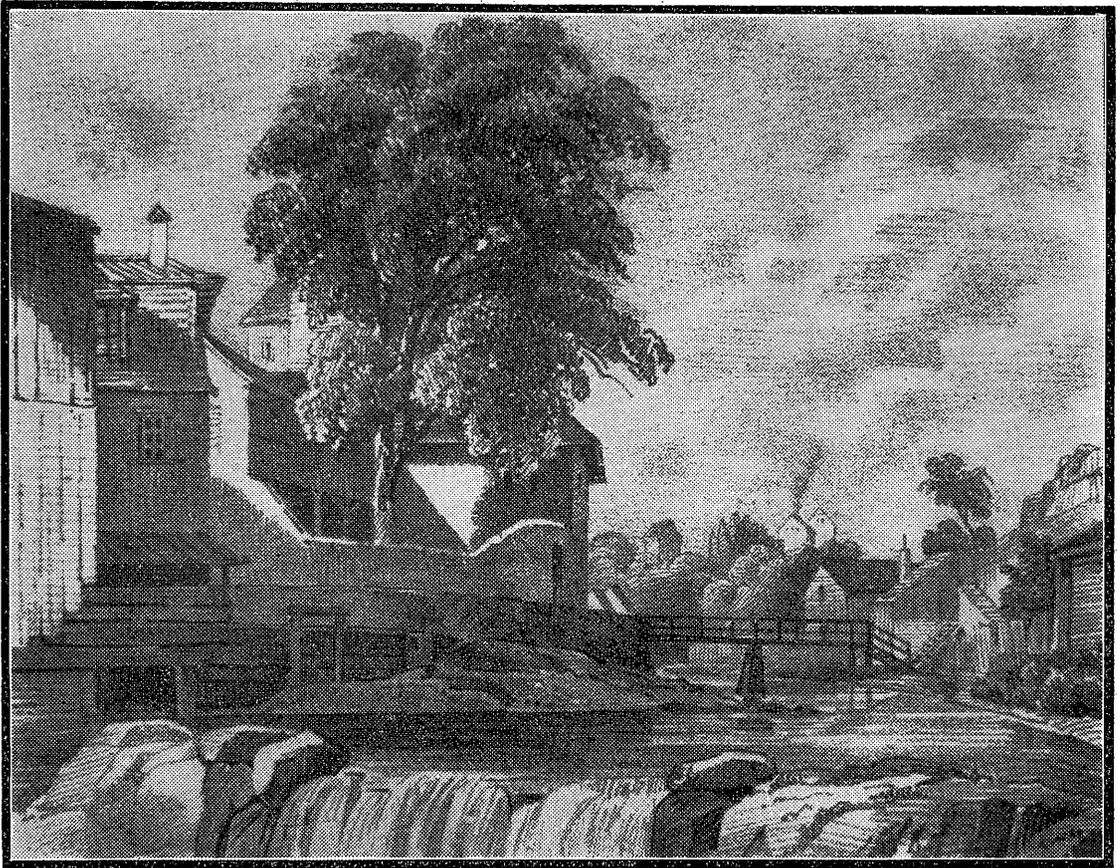
### La fameuse trouée.

En 1821, à la suite d'une trombe et d'un effroyable ouragan risquant de provoquer un nouveau sinistre, on recommençait à se trémousser et à se creuser la tête. Faute d'y trouver quoi que ce fût, l'on se rappela ce bon Rovéréaz. L'idée d'une galerie souterraine, émise timidement 65 ans auparavant par ce dernier et l'ingénieur Mirani fut agitée. Une commission spéciale poussait à la roue. Enfin, en 1839, les travaux commencent.

Le percement et l'aménagement du tunnel de 150 mètres durèrent cinq ans. La trouée était faite aux Prises, légèrement en amont de l'endroit prévu par Rovéréaz. Quant à l'embouchure, elle fut refoulée un peu à l'ouest. Nos pères ouvraient devant cette gigantesque entreprise des yeux écarquillés. Ils la considéraient comme la huitième merveille du monde.

Le legs de David Purry fit les frais de tout. En 1843, une crue étant survenue avant que les travaux ne fussent terminés, Messire le Seyon, voulant nous jouer un dernier tour à sa façon, sauta sans permission dans la trouée, emportant au lac les matériaux de pilotage.

Peu à peu, le lit de la rivière fut comblé sur son parcours urbain puis aménagé en rue. Cet endiguement fut une date capitale. Les attermoissements retardèrent beaucoup le développement de la ville.



*Le Seyon et le Tirage à l'Ecluse.*  
(D'après un dessin de Grisel, lithographie Fernel.)

Rappelons que le greffier Fornachon, de Peseux, — parce que ses propriétés des Prises étaient souvent inondées, — avait ressuscité l'idée de jeter la rivière au lac par Maillefer. Il avait offert sa fortune à la ville à cette condition. Le refus de la commune de Neuchâtel l'avait blessé au vif. En 1894, à sa mort, un « codicille renversant » déshéritait Neuchâtel au profit de Peseux. Le procès qui suivit fut gagné par la commune de Peseux qui héritait du greffier 720,000 francs.

Cet incident suscitait les couplets suivants :

Sait-on que pour nous plaire  
Un jour, un vieux garçon  
Puisa sainte colère  
Dans les eaux du Seyon ?

Cloches du vieux village  
Sonnez, gaiement sonnez,  
Voici qu'un héritage  
Par lui nous est donné !

Aujourd'hui, c'est encore le Seyon et la configuration du sol creusé par lui à travers les âges qui compliquent le problème de nos voies urbaines. Pont Saint-Nicolas ? Corniche ? Diagonales ? Nos conseillers — bien entendu — tous gens

au cerveau gonflé d'idées ingénieuses, discutent des moyens les meilleurs d'améliorer, par de nouvelles voies, la circulation en ville ou aux approches de celle-ci. Personne ne parle dans sa barbe. Plus de timides. Le public s'en mêle. Chacun sur ces projets techniques donne son avis dans les journaux. Les conseillers Y. et Z. voteront pour la route de la « Corniche » en souvenir des dernières vacances passées avec femme, moutards et auto, sous les bouquets de palmiers de la violette Méditerranée. On fait des calculs pleins d'érudition sur le prix de revient d'arches étonnantes qui comme une puce enjamberaient le val du Vauseyon. Le conseiller un Tel préconise la « Diagonale » parce qu'elle passerait à deux doigts de la maison de sa jolie cousine germaine.

Après avoir, à l'origine, tout fait pour la ville de Neuchâtel, le Seyon semble s'être retourné contre elle. Longtemps encore, il demeurera point d'interrogation pour ses édiles.

[25 novembre 1933.]